

Votre Fédération Départementale des Chasseurs met à votre disposition un contrat d'assurance **Responsabilité Civile individuelle du chasseur** (assurance obligatoire, conforme à l'article L.423-16 du Code de l'Environnement), à un prix préférentiel.
Cette garantie a pour objet d'indemniser les conséquences financières de dommages matériels, immatériels ou corporels que vous pourriez causer à autrui.
Afin de garantir au mieux vos intérêts, nous vous invitons à prendre connaissance des **garanties optionnelles** ci-après, spécialement sélectionnées et étudiées à votre attention.

Informations relatives au client : vos besoins et exigences

- Garantir votre responsabilité civile et votre défense pénale du fait de votre qualité de chasseur (garantie obligatoire souscrite par le biais du Guichet Unique de votre Fédération)
 - Vous garantir en cas d'invalidité ou de décès accidentel
 - Garantir votre (vos) chien(s) de chasse en cas de blessure ou de mort accidentelle
- Compte tenu des informations et besoins que vous nous avez communiqués, ce contrat **TERRASSUR CHASSE**, distribué par notre partenaire GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE, est adapté au regard de votre situation et de vos besoins exprimés. Il est détaillé dans l'ensemble des documents annexés (Notice information, conditions générales, convention spéciale et fiche d'information produit).

POUR UNE GARANTIE IMMEDIATE, VOUS POUVEZ SOUSCRIRE DIRECTEMENT EN LIGNE VIA LE SITE

<https://terrassur.jassuremonreseau.fr/>

Si vous payez par chèque, des frais de dossier seront appliqués et votre garantie ne sera acquise que le lendemain à 0h de la validité de votre paiement

Besoin d'aide pour la souscription ? Contactez-nous au ☎ 03 81 25 01 10

L'assuré (tous les champs doivent être complétés pour que la souscription soit validée)

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....
 Adresse :
 Code postal : Ville : Email : Téléphone :
 N° du permis de chasser validé auprès de la FDC 04 :

Garantie de Base : Responsabilité Civile individuelle du chasseur - assurance obligatoire conforme à l'article L. 423-16 du Code de l'Environnement	SOUSCRIPTION (Garantie obligatoire Guichet Unique)	
Extension de la responsabilité civile du chasseur en tant que conducteur de chien de sang (NON ADHERENT UNUCR) : Cette extension du contrat de Responsabilité Civile individuelle du Chasseur garantit les conséquences pécuniaires de dommages causés à des tiers par accident par le conducteur et par les chiens dont il a la garde, lors de la pratique de recherche de gibier blessé	10 € €

GARANTIES OPTIONNELLES

CAT	Domages subis par les chiens de l'assuré pour garantir votre animal en cas de blessure ou de mort accidentelle Chien âgé de + de 9 mois et - de 10 ans	LIMITES PAR SINISTRE	FRANCHISE PAR AN ET EVENEMENT	NOMBRE DE CHIENS (**)	TARIF ANNUEL TTC par chien	MONTANT TOTAL A REGLER
D1	Chien avec pedigree chassant le grand gibier	Décès : 650 € Frais de vétérinaire : 300 €	50 € 1 ^{er} sinistre 100 € 2 ^{ème} sinistre 150 € 3 ^{ème} sinistre	..	98 €	98 € x = €
D2	Chien sans pedigree chassant le grand gibier	Décès : 300 € Frais de vétérinaire : 300 €		..	98 €	
D3	Chien avec pedigree ne chassant pas le grand gibier Exclusion dommages occasionnés par grand gibier	Décès : 650 € Frais de vétérinaire : 300 €		..	65 €	65 € x = €
D4	Chien sans pedigree ne chassant pas le grand gibier Exclusion dommages occasionnés par grand gibier	Décès : 300 € Frais de vétérinaire : 300 €		..	55 €	55 € x = €
D5	Chien de sang avec pedigree	Décès : 650 € Frais de vétérinaire : 300 €		..	50 €	50 € x = €
D6	Chien de sang sans pedigree	Décès : 300 € Frais de vétérinaire : 300 €		..	50 €	50 € x = €

Plafond de garantie limité à 600 € par année et par chien avec un maximum de 3 sinistres par chien- En cas de mort de l'animal, seule l'indemnité « mort de l'animal » sera versée ; les frais de soins vétérinaires ne seront pas pris en charge.

Accidents corporels afin de garantir en cas d'invalidité ou de décès suite à un accident subi par le chasseur' Exclusivement pendant la pratique de la chasse'	LIMITES PAR SINISTRE				TARIF ANNUEL TTC	MONTANT TOTAL A REGLER
	Décès	Invalidité	Frais de soins	Frais de recherche	15 € €
	7 650 €	7 650 €	765 €	3 050 €		

Les capitaux prévus ci-dessus seront réduits de moitié lorsque l'assuré aura plus de 70 ans au moment de l'accident. Pour des garanties complémentaires, nous consulter.

FRAIS DE DOSSIER POUR SOUSCRIPTION MANUELLE COTISATION CALCULEE EN FONCTION DE L'ENSEMBLE DES OPTIONS CHOISIES (règlement à l'ordre de TERRASSUR COURTAGE)	5,00 € €
---	--------------------------

Documents à joindre

1. Copie de votre carte d'identité recto-verso	3. Relevé Identité Bancaire pour règlement sinistre
2. Copie de la carte d'identification du/des chien(s)	4. Certificat pedigree du/des chien(s)

Si vous souhaitez assurer plus de 4 chiens, veuillez compléter un second bulletin

(**) Liste Chiens	CAT	Chien 1 (Souscription de 9 mois à 10 ans uniquement.)		CAT	Chien 2 (Souscription de 9 mois à 10 ans uniquement.)	
	<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3 <input type="checkbox"/> D4 <input type="checkbox"/> D5 <input type="checkbox"/> D6	<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3 <input type="checkbox"/> D4 <input type="checkbox"/> D5 <input type="checkbox"/> D6	Nom :	Date naissance :	<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3 <input type="checkbox"/> D4 <input type="checkbox"/> D5 <input type="checkbox"/> D6	Nom :
	<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3 <input type="checkbox"/> D4 <input type="checkbox"/> D5 <input type="checkbox"/> D6	Nom :	Date naissance :	<input type="checkbox"/> D1 <input type="checkbox"/> D2 <input type="checkbox"/> D3 <input type="checkbox"/> D4 <input type="checkbox"/> D5 <input type="checkbox"/> D6	Nom :	Date naissance :
		Race :	N° identification :		Race :	N° identification :

Je demande à adhérer au contrat **TERRASSUR CHASSE**. Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information jointe ainsi que des conditions générales GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE intégrant notamment ma faculté de renonciation à la présente adhésion qui m'est ouverte conformément à l'article L112-2-1 du code des assurances ainsi que les modalités de fonctionnement des garanties Responsabilité Civile dans le temps.

Je prends note que mon adhésion prend effet le lendemain à 0 H de la validation de mon paiement de la cotisation et de la signature du bulletin au plus tôt le 01/07/2025 et prend fin automatiquement le 30/06/2026

Ce bulletin dûment complété et signé, doit être adressé par

Courrier : TERRASSUR COURTAGE - SERVICE GESTION CHASSE - CS70189 - 33882 VILLENAVE D'ORNON CEDEX

Je règle le montant annuel par chèque bancaire à l'ordre de « TERRASSUR COURTAGE »

J'accepte et confirme avoir pris connaissance avant la souscription du contrat, du résumé de garanties annexé à ce document ainsi que des conditions générales, convention spéciale GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE et de la fiche information (IPID) téléchargeables sur le site <https://terrassur.jassuremonreseau.fr>, ou disponibles sur simple demande écrite auprès de TERRASSUR (terrassur@terrassur.fr)

Date de signature : Signature de l'assuré (précédé de la mention « Lu et approuvé »)

La simple constatation de la non-conformité de ces déclarations au jour du sinistre, vous fera perdre le bénéfice des garanties du présent contrat.